

RCS : CANNES Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00577 Numéro SIREN : 439 990 748 Nom ou dénomination : THALES ALENIA SPACE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2021 sous le numéro de dépôt 3362



Thales Alenia Space
Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Thales Alenia Space

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Thales Alenia Space,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Thales Alenia Space relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil de surveillance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil de surveillance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 18 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Serge Pottiez

Thales Alenia Space SAS

**Comptes sociaux
et annexes aux états financiers**

31.12.2020

TABLE DES MATIERES

BILAN – ACTIF	3
BILAN - PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT	5
ANNEXE	6
Faits majeurs	6
Evènements importants intervenus après la clôture de l'exercice	8
Note 1 – Principes comptables mis en œuvre.....	9
Note 2 – Comparabilité des comptes annuels.....	10
Note 3 – Relations intra-Groupe	10
Note 4 – Actif immobilisé.....	11
Etat de l'actif immobilisé.....	11
Etat des provisions sur actif immobilisé	12
Tableaux des filiales et participations	13
Note 5 - Actif circulant	14
Note 6 – Capitaux propres	14
Note 7 – Dettes.....	14
Note 8 – Engagements hors bilan.....	15
Note 9 – Chiffre d'affaires	16
Note 10 – Résultat financier	16
Note 11 – Résultat exceptionnel	16

BILAN – ACTIF

En k€

LIBELLES	31.12.2020			31.12.2019
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	
Immobilisations incorporelles				
Brevets, Licences, marques	0	0	0	0
Fond commercial	0	0	0	0
Immobilisations corporelles				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Inst. Tech, matériel, Outil industriel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances/acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations financières				
Participations	1 565 211	175 392	1 389 819	1 407 776
Créances rattachées à des participations	96 079	96 079	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	1 661 290	271 471	1 389 819	1 407 776
Stocks	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances d'exploitation ⁽¹⁾				
Créances clients et comptes rattachés	10 007	0	10 007	14 246
Créances diverses	225 442	0	225 442	210 472
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	10	0	10	0
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	235 459	0	235 459	224 717
Ecart de conversion - Actif	4 512	0	4 512	0
TOTAL GENERAL	1 901 261	271 471	1 629 790	1 632 493
<i>(1) dont à plus d'un an</i>	-243	0	-243	0

BILAN - PASSIF

En k€

LIBELLES	31.12.2020	31.12.2019
	Avant répartition	Avant répartition
Capital	918 038	918 038
Prime d'émission	422	422
Ecart de réévaluation	0	0
Réserves		
Réserve légale	58 785	58 010
Réserve statutaire	0	0
Réserves réglementées	0	0
Réserve libre	0	0
Report à nouveau	208 848	194 135
Résultat de l'exercice	-64 832	15 487
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 121 260	1 186 093
Provisions pour risques	90 977	5 680
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	90 977	5 680
Dettes financières ⁽¹⁾		
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières diverses	327 568	366 517
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	0
Dettes d'exploitation ⁽¹⁾		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 031	10 792
Dettes fiscales et sociales	1 543	3 552
Dettes sur immobilisations	0	0
Autres dettes diverses	80 411	56 055
Instruments de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL PASSIF CIRCULANT	417 553	436 916
Ecart de conversion - Passif	0	3 805
TOTAL GENERAL	1 629 790	1 632 493
<i>(1) dont à plus d'un an</i>	0	0

COMPTE DE RESULTAT

En k€

Libellés	31.12.2020 en K €	31.12.2019 en K €
Produits des activités annexes	59 917	64 573
Chiffre d'affaires	59 917	64 573
Reprises sur provisions pour risques et charges	0	0
Transferts de charges d'exploitation		
Autres produits d'exploitation	78	79
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	59 995	64 651
Achats de sous-traitance	60 384	65 048
Impôts, taxes et versements assimilés	135	141
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges d'exploitation	0	0
Total charges d'exploitations	60 520	65 188
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	-524	-537
Dividendes reçus	36 486	75 135
Intérêts et autres produits financiers	2 287	4 053
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 858	31 940
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total produits financiers	45 632	111 128
Dotations aux provisions pour risques et charges financières	22 778	3 995
Intérêts et charges assimilées	1 865	2 354
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total charges financières	24 643	6 348
RESULTAT FINANCIER	20 989	104 780
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	20 465	104 242
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises de provision et transferts de charges	4 740	10 320
Total produits exceptionnels	4 740	10 320
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	90 037	99 075
Total charges exceptionnelles	90 037	99 075
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-85 297	-88 755
Impôts sur les bénéfices	-	-
BENEFICE (PERTE)	-64 832	15 487

ANNEXE

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels : elle comporte des éléments d'informations complémentaires au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

FAITS MAJEURS

Activité TELECOM

Malgré la pandémie de Covid-19, l'année 2020 est marquée par un nombre important de prises de commandes sur le marché des satellites géostationnaires. Ce résultat est fortement relié à la conclusion de la procédure lancée par la Commission Fédérale des Communications américaine (FCC), relative à la libération par les opérateurs satellites de fréquences en bande C aux Etats-Unis. Aussi, afin d'accélérer le déploiement de la 5G, la FCC propose de favoriser les opérateurs satellites qui procéderont à un dégagement accéléré. Cette année, 22 satellites ont été attribués dont 2 chez TAS dans le cadre des accords autour de la bande C, les satellites SES-22/23.

Par ailleurs, le contrat Satria signé par TAS avec le consortium Pasifik Satelit Nusantara (PSN) en juillet 2019 n'est toujours pas affermi. Un ATP de 35 M€ a été signé en 2020 par le client pour le démarrage des activités et le bouclage complet du financement est attendu en mars 2021.

En matière de constellations, du côté de Telesat, l'annonce du constructeur attendue pour fin 2020 a été repoussée à nouveau et a finalement abouti début 2021 sur la signature d'un accord avec l'opérateur de satellite Telesat pour assurer la maîtrise d'œuvre de la construction de Lightspeed, un réseau ultra performant en orbite basse (LEO) de 298 satellites entre 700 et 750 kg.

Activité Observation et Navigation

Sur l'activité Navigation, TAS/ Thales Australie – sur l'appel d'offre de programme Egnos export sur l'Australie – fait partie des présélectionnés & est invité à participer à la phase suivante, avec le compétiteur américain Lockheed Martin qui est en bonne position.

Sur Galileo GMS, TAS a signé une extension fin 2020. Avec le nouveau MFF (Multiannual Financial Framework) 2021-2027, il est attendu de sécuriser de nouveaux contrats pour le développement du système Galileo vers le service Public Restricted Services Full Operational Condition et d'Egnos. Les activités IoT vont probablement bénéficier d'une expansion dans le cadre du plan de relance France. Malgré la Covid-19, le « Signal in Space » pour l'Egnos export Afrique & Océan Indien est en place avec des démonstrations prévues en février.

Sur l'activité Exploration et Science, l'Agence spatiale européenne (ESA) et Roscosmos ont annoncé en mars le deuxième report (après celui de 2018) de la deuxième mission ExoMars suite à des problèmes technologiques concernant les logiciels de bord et l'avionique.

Début mai, TAS a été sélectionnée par Dynetics pour s'associer à la phase d'étude du développement de la cabine pressurisée du système d'atterrissage habité de la NASA (HLS-Human Lander System). Toujours dans le domaine infrastructures orbitales, TAS Italie a signé avec Axiom Space, société basée aux Etats-Unis, la première tranche d'un contrat permettant de démarrer le développement de deux éléments pressurisés majeurs pour la première station spatiale commerciale au monde.

Début décembre, TAS et AVIO ont signé un contrat de 167 M€ avec l'ESA portant sur le développement du système de transport automatisé et réutilisable Space Rider. De plus, TAS a signé un contrat avec Northrop Grumman pour développer le compartiment pressurisé du module logistique et d'habitation HALO (Habitation And Logistics Outpost).

En matière d'Observation, TAS s'était positionnée sur six missions Copernicus, trois en tant que prime, pour lesquelles elle a été sélectionnée :

- CHIME pour TAS F (mission d'imagerie hyperspectrale)
- CIMR pour TAS I (mission d'imagerie passive micro-ondes)
- ROSE-L pour TAS I (mission radar SAR en bande L)

Et trois en tant que sous-traitant, les deux premières ci-dessous ont été remportées :

- CO2M pour TAS F (mission de surveillance du CO2)
- CRISTAL pour TAS F (mission de topographie des glaces et des neiges polaires)
- LSTM pour TAS E (non sélectionnée)

Il faut noter les entrées en vigueur des contrats CO2M (73 M€) en juillet, CRISTAL (26 M€) en septembre, ROSE-L (43 M€), CHIME (33 M€) et CIMR (38 M€) en novembre.

Enfin, la Space Alliance, constituée par TAS et Telespazio, a communiqué sur un contrat avec le ministère de la défense italien et l'ASI pour le développement de deux satellites additionnels d'observation radar et la mise à niveau des segments sol, afin de compléter la constellation COSMO-SkyMed de Seconde Génération (CSG).

Exécution des projets :

LES EVENEMENTS MAJEURS SUIVANTS SONT A NOTER SUR 2020:

- Konnect (ex-BB4A) : Ce premier satellite intégrant la nouvelle plateforme entièrement électrique Spacebus Neo a été lancé avec succès le 16 janvier 2020 depuis Kourou. Le hand over officiel vers le client a eu lieu le 27 novembre.
- Cygnus : Le vaisseau Cygnus a été lancé avec succès à deux reprises cette année, mi-mars et début octobre, pour ses treizième et quatorzième missions opérationnelles à destination de l'ISS. Il est composé d'un module cargo pressurisé (PCM) développé par TAS à Turin.
- Korea 425 : Les jalons de Revue de Design Préliminaire (PDR) charge-utile & satellite ont été acceptés fin mai par le client. Les tests de charge utile (modèle de qualification, Radar Electronics-SES, Data link-DLS and Antenna Feed array-FAA) ont été complétés en octobre. Des impacts allant de 2 à 4 mois ont été occasionnés sur les planning des équipements par la crise sanitaire Covid-19. Les jalons Critical design review charge utile & Satellite ont été respectivement repoussés à février et avril 2021.
- Spainsat NG : Le programme a passé avec succès la PDR de la charge utile et du satellite complet fin octobre.
- Express-80 et Express-103 : Les deux satellites de télécommunication, construits en partenariat entre ISS Reshetnev, maître d'œuvre et fournisseur des plates-formes H1000, et TAS, fournisseur des charges utiles, ont été lancés avec succès le 30 juillet par un lanceur Proton depuis le cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan.
- Sentinel-6/Jason CS : Le satellite Sentinel-6 a été lancé avec succès le 21 novembre depuis la base de Vandenberg, à bord d'une fusée Falcon 9 de SpaceX. Les équipes de TAS ont développé l'altimètre Poseidon-4, instrument principal de cette mission.
- Space Inspire : Le 27 novembre, TAS a annoncé avoir franchi un jalon majeur dans le développement de sa ligne de produit avec la réalisation concluante de la PDR.
- Falcon Eye : Le satellite d'observation de la Terre Falcon Eye a été lancé avec succès le 2 décembre depuis Kourou en Guyane, par une fusée Soyouz. TAS a conçu et fourni l'instrument optique et la chaîne d'images.
- CSO-2 : Le satellite conçu pour le compte de la DGA sous maîtrise d'ouvrage déléguée du CNES et sous maîtrise d'œuvre d'ADS a été lancé avec succès le 29 décembre. Il emportait à son bord un instrument optique de très haute résolution réalisé par TAS.

Prises de participation

Le 17 octobre, TAS, LeoStella et NorthStar Earth and Space ont annoncé le phase de démarrage du développement et de la production des trois premiers satellites de la constellation Skylark, dédiée à la surveillance de l'espace depuis l'espace et au suivi des débris spatiaux. La constellation comprendra d'ici 2024 au moins 12 satellites. TAS est responsable du système et de la fourniture de la charge utile. LeoStella (co-entreprise entre BlackSky et Thales Alenia Space) fournira la plateforme et est responsable des activités liées à l'assemblage, à l'intégration et aux tests qui seront effectués sur les satellites.

Evènement important intervenu pendant l'exercice

L'environnement global de l'exercice 2020 a été profondément modifié par la pandémie du Covid-19, qui a, comme pour toutes les entreprises européennes, perturbé l'activité de Thales Alenia Space France à compter de mars 2020.

Les mesures mises en place pour limiter la propagation du virus ont eu un impact sur la production, l'exécution des projets, les approvisionnements et la capacité des clients à prendre livraison des produits et systèmes. Cet impact a été particulièrement significatif sur le premier semestre 2020.

Dans ce contexte, et avec comme première priorité la protection de la santé de ses collaborateurs, le management de Thales et ses filiales a mis en œuvre un plan global d'adaptation afin de (1) maintenir ses capacités productives au service de ses clients, (2) limiter les impacts industriels et financiers de cette crise et (3) renforcer les capacités de financement au cas où la crise s'amplifierait ou se prolongerait.

Du fait de l'impact global sur l'ensemble des comptes et de la complexité d'analyse des conséquences de cet évènement, la méthodologie usuelle a été appliquée en matière de présentation des charges et des produits que ce soit en exploitation, financier ou exceptionnel.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

À la date de publication de ce document, aucun évènement susceptible de modifier la situation financière de THALES ALENIA SPACE S.A.S. n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES MIS EN ŒUVRE

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Monnaie de tenue de la comptabilité

L'unité monétaire de tenue de la comptabilité et de présentation des documents légaux est l'EURO.

Immobilisations financières

La valeur brute des participations est constituée du coût d'achat des titres hors frais accessoires. Les titres acquis en devises sont enregistrés au prix d'acquisition converti en euros au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture.

Des provisions pour dépréciation et/ou pour risques sont constituées, le cas échéant, à hauteur de la différence négative constatée entre la valeur d'usage et la valeur brute des titres détenus.

La Société applique une approche multicritère afin de déterminer la valeur d'usage fondée notamment sur les procédures suivantes : le calcul de la quote-part de l'actif net, actualisation des cashflow futurs, la revue des prévisions budgétaires et des perspectives de développement. La provision ainsi imputées à la rubrique "Participations" à due concurrence du coût d'acquisition puis successivement, aux rubriques "Créances diverses" à l'actif du bilan et "Provisions pour risques" au passif du bilan au-delà de la valeur brute des titres.

Comptabilisation des opérations en devise

Au bilan :

Les dettes et créances en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture, l'écart étant porté dans un compte d'écart de conversion à l'actif ou au passif du bilan selon qu'il s'agit d'une perte ou d'un profit potentiel.

Au compte de résultat :

Les transactions en devises sont enregistrées selon le cas pour leur contre-valeur au cours de la transaction ou au cours de couverture.

Les écarts de change sur dettes et créances en devises font l'objet de provisions pour pertes de change. Toutefois, lorsqu'un emprunt en devise est affecté à l'acquisition d'immobilisations dans la même devise, la couverture de ces actifs par les emprunts y afférant tient lieu de garantie de change, et dès lors, conformément au Plan Comptable Général art. 342-6, il n'est pas constitué de provision pour perte latente attachée aux emprunts affectés.

Intégration fiscale

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale ; cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées par Thales Alenia Space SAS, mais sont considérées comme une simple économie de trésorerie du fait qu'elles bénéficieront aux sociétés intégrées déficitaires du jour où elles seront redevenues bénéficiaires.

Les économies réalisées par le groupe non liées aux déficits telles que correctifs, crédits d'impôt des déficitaires, sont également conservées par Thales Alenia Space SAS, mais sont constatées en produits ou en charges.

Thales Alenia Space SAS est seul redevable de l'impôt sur les sociétés, dû par le groupe d'intégration.

En conséquence :

- Les filiales intégrées et Thales Alenia Space SAS supportent leur propre charge d'impôt,
- Thales Alenia Space SAS conserve l'économie globale ou supporte le surplus d'impôt engendré par le groupe d'intégration fiscale,
- L'économie d'impôt réalisée correspondant aux déficits constitue une simple économie de trésorerie jusqu'au jour où les filiales déficitaires redeviendront bénéficiaires.

Rémunération des organes de direction

La rémunération des organes de Direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

NOTE 2 – COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour établir les comptes de l'année 2020 sont comparables à celles retenues à fin 2019.

NOTE 3 – RELATIONS INTRA-GROUPE

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés du groupe Thales à fin décembre 2020, et les comptes sont consolidés selon « l'equity method » dans les comptes du groupe Leonardo.

La société participe, en qualité de holding intermédiaire portant les activités spatiales des groupes Thales et Leonardo, aux conventions « Agreement Cost Sharing » et « Mark and Tradename License Contract ».

La société s'est déclarée auprès de l'administration fiscale comme maison mère du périmètre d'intégration fiscale regroupant la holding et la filiale Thales Alenia Space France.

Par ailleurs, la trésorerie de la société est intégrée à la trésorerie centralisée du groupe Thales qui prête les fonds nécessaires au financement à court terme de l'activité, par le biais d'une avance rémunérée.

Enfin, les financements à moyen et long terme sont assurés par les groupes Thales et Leonardo.

NOTE 4 – ACTIF IMMOBILISE

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

En k€

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Valeur au 31.12.2019	Acquisitions	Cessions, Pertes	Transferts	Valeur au 31.12.2020
FILIALES :					
Société françaises					
Thales Alenia Space France	1 150 000		-	-	1 150 000
Sociétés étrangères					
Thales Alenia Space Italia	380 000		-	-	380 000
Thales Alenia Space Belgium	0		-	-	0
Thales Alenia Space Espana	0		-	-	0
Thales Alenia Space Deutschland	7 300		-	-	7 300
Thales Alenia Space UK	6 140		-	-	6 140
Thales Alenia Space Polska	131		-	-	131
Thales Alenia Space Schweiz	16 344	948	-	-	17 292
Thales Alenia Space US Investment	-		-	-	-
Thales Alenia Space Luxembourg	-	12	-	-	12
PARTICIPATIONS :					
dans sociétés françaises :	-		-	-	-
dans sociétés étrangères :					
NORTHSTAR (USA)	4 336		-	-	4 336
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS	1 564 251	960	-	-	1 565 211
CREANCES RATTACHEES :					
Thales Alenia Space France	-	-	-	-	-
Thales Alenia Space Italia	-	-	-	-	-
Thales Alenia Space Belgium	-	-	-	-	-
Thales Alenia Space Espana	-	-	-	-	-
Thales Alenia Space Deutschland	-	-	-	-	-
Thales Alenia Space UK	-	-	-	-	-
Thales Alenia Space Polska	1 981	70	-	-	2 052
Thales Alenia Space Schweiz	-	-	-	-	3 791
Thales Alenia Space US Investment	96 862	(6 730)	-	-	90 132
Northstar	-	-	-	-	-
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS	98 843	(6 659)	-	-	95 975
intérêts courus sur créances de participations	232	(129)	-	-	103
TOTAL IMMOBILISATIONS	1 663 327	(5 828)	-	-	1 661 290

ETAT DES PROVISIONS SUR ACTIF IMMOBILISE

En k€

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Valeur au 31.12.2019	Dotations	Reprises	Valeur au 31.12.2020
Filiales				
Sociétés françaises				
Thales Alenia Space France	140 000	11 829	-	151 829
Sociétés étrangères				
Thales Alenia Space Italia	-	-	-	-
Thales Alenia Space Belgium	-	-	-	-
Thales Alenia Space Espana	-	-	-	-
Thales Alenia Space Deutschland	-	-	-	-
Thales Alenia Space UK	-	6 140	-	6 140
Thales Alenia Space Polska	131	-	-	131
Thales Alenia Space Schweiz	16 344	948	-	17 292
Thales Alenia Space US Investment	-	-	-	-
Thales Alenia Space Luxembourg	-	-	-	-
Participations				
Dans des sociétés françaises	-	-	-	-
Dans des sociétés étrangères				
Northstar	-	-	-	-
Total Filiales et Participations	156 475	18 917	-	175 392
Créances rattachées :				
Thales Alenia Space France	-	-	-	-
Thales Alenia Space Italia	-	-	-	-
Thales Alenia Space Belgium	-	-	-	-
Thales Alenia Space Espana	-	-	-	-
Thales Alenia Space Deutschland	-	-	-	-
Thales Alenia Space UK	-	-	-	-
Thales Alenia Space Polska	1 981	70	-	2 052
Thales Alenia Space Schweiz	-	-	-	-
Thales Alenia Space US Investment	97 094	3 791	(6 858)	94 027
Northstar	-	-	-	-
Total Créances rattachées	99 075	3 862	(6 858)	96 079
TOTAL IMMOBILISATIONS	255 551	22 778	(6 858)	271 470

TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES en k euros	Quote-part de capital en détention directe	Capitaux propres au 31.12.2020 hors résultat	Résultat estimé du dernier exercice clos	Chiffre d'Affaires du dernier exercice clos	Dividendes reçus en 2020	Provisions pour risque filiale 31.12.2020
FILIALES :						
Société françaises						
Thales Alenia Space France	100,00%	1 034 754	(54 403)	1 271 551	0	0
Sociétés étrangères						
Thales Alenia Space Italia	100,00%	384 758	45 788	635 127	36 486	0
Thales Alenia Space Deutschland (social 2020 estimé)	100,00%	(384)	912	14 013	0	0
Thales Alenia Space UK (social 2019, 1 GBP = 0,8508 EUR)	100,00%	(29 908)	(8 251)	44 552	0	46 223
Thales Alenia Space Polska (1 PLN = 4,5597 EUR)	100,00%	62	(329)	834	0	0
Thales Alenia Space Schweiz (1 CHF = 1,0802 EUR)	100,00%	5 779	(3 913)	12 926	0	44 754
Thales Alenia Space US Investment (conso 2020 1 USD = 1,2271 EUR)	100,00%	(860)	(154)	0	0	0

NOTE 5 - ACTIF CIRCULANT

Créances

En k€

CREANCES AU 31.12.20	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients et comptes rattachés	10 007	10 007	-
Groupe	141 191	141 191	-
Etat	82 359	5 606	76 753
TOTAUX	233 557	156 804	76 753

NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES

En k€

	Capitaux Propres au 31.12.2019	Affectation du Résultat 2019	Résultat Exercice 2020	Capitaux Propres au 31.12.2020 avant affectation
Capital (61 202 500 actions de 15 €)	918 038	-	-	918 038
Prime d'émission, de fusion, d'apport	422	-	-	422
Réserve légale	58 010	774	-	58 785
Report à nouveau	194 135	14 713	-	208 848
Distribution Dividende	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	15 487	(15 487)	(64 832)	(64 832)
CAPITAUX PROPRES	1 186 092	-	(64 832)	1 121 262

NOTE 7 – DETTES

Les dettes sont ventilées par échéance dans le tableau ci-après, à l'exception des avances encaissées sur commande en cours :

En k€

RUBRIQUES	TOTAL	2021	2022 à 2025	Au delà de 2025
Dettes financières				
Emprunts & dettes auprès des organismes de crédit	-	-	-	-
Emprunts & dettes financières diverses	327 568	330 067	77 912	-
Total Dettes financières	327 568	330 067	77 912	-
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 031	8 031	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 542	1 542	-	-
Autres dettes diverses	80 411	2 499	77 912	-
Dettes d'exploitation et autres	89 984	9 573	-	-
TOTAL	417 552	339 640	77 912	-

Les charges à payer sont rattachées aux postes correspondants :

En k€

CHARGES A PAYER	Au 31.12.20	Au 31.12.19
Emprunts & dettes auprès des organismes de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs	7 966	10 117
Dettes fiscales et sociales	25	58
Autres dettes	-	-
TOTAUX	7 991	10 175

NOTE 8 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés et reçus sont détaillés ci-après :

DESCRIPTION	Montant 31.12.2020	Montant 31.12.2019
<u>Engagements donnés</u>		
Commerciaux (1) (2)	10 795	10 795
Cessions de créances commerciales		
Administratifs (cautions douanières et autres)		
TOTAL engagements donnés	10 795	10 795
<u>Engagements reçus</u>		
Commerciaux		
TOTAL engagements reçus	0	0

(1) Au bénéfice de APT Satellite Company Limited et pour le compte de la filiale Thales Alenia Space France, le 14 Mai 2012, à hauteur de 5 715 K€, date d'expiration prévisionnelle le 13 Mai 2027.

(2) Au bénéfice de China Satellite Communications Company Limited et pour le compte de sa filiale Thales Alenia Space France, le 28 Janvier 2013, à hauteur de 5 080 K€, date d'expiration prévisionnelle le 13 Janvier 2028.

Les engagements commerciaux concernent les cautions de soumission et de bonne fin émises au bénéfice de filiales dans le cadre de contrats à long terme.

NOTE 9 – CHIFFRE D’AFFAIRES

En k€

Secteur d'activité	2020	2019
Ventes de services		-
Prestations de services aux filiales	59 917	64 573
TOTAUX	59 917	64 573

NOTE 10 – RESULTAT FINANCIER

En k€	2020	2019
Produits financiers de participations	36 486	75 135
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 287	4 053
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges (1)	6 858	31 940
Dotations financières aux amortissements et provisions (2)	(22 778)	(3 995)
Intérêts et charges assimilées	(1 865)	(2 354)
Différences de change	-	()
Résultat financier	20 989	104 780

(1) Reprise provision sur créances TAS US Investment	6 858 k€
(2) Dotation pour dépréciation des titres Thales Alenia Space France	-11 829 k€
(2) Dotation pour dépréciation des titres Thales Alenia Space UK	-6 140 k€
(2) Dotation pour dépréciation des titres Thales Alenia Space Schweiz	-948 k€
(2) Dotation provision sur créances TAS US Investment	-3 791 k€
(2) Dotation provision sur créances TAS Pologne	-70 k€

NOTE 11 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

En k€	2020	2019
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en gestion	-	-
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions (1)	(90 037)	(99 075)
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en gestion	-	-
Reprise sur dépréciations et provisions (2)	4 740	10 320
Résultat exceptionnel	(85 297)	(88 755)

(1) Provision pour risque Thales Alenia Space Schweiz	-43 814 k€
(1) Provision pour risque Thales Alenia Space UK	-46 223 k€
(2) Reprise Provision pour risque Thales Alenia Space Schweiz suite augmentation capital	4 740 k€

THALES ALENIA SPACE

Société par Actions Simplifiée au capital de 918 037 500 €
Siège social : 100 boulevard du Midi – 06150 Cannes-La-Bocca
439 990 748 RCS Cannes

**PROCES-VERBAL DE DECISIONS
DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt-et-un
Le trente juin,

La société THALES, société anonyme dont le siège social est Tour Carpe Diem – Place des Corolles – Esplanade – 92400 Courbevoie, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 552 059 024 représentée par Monsieur Pascal BOUCHIAT, Directeur Général Finance,

Et la société LEONARDO, Società per Azioni, société par actions dont le siège social est situé Piazza Monte Grappa n°4 – 00195 Rome–Italie, représentée par Monsieur Andrea PARRELLA, group General Counsel,

Ont pris les décisions suivantes en qualité de seuls Associés de la société THALES ALENIA SPACE sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de l'article 20 des statuts (suppression du mandat du Commissaire aux comptes suppléant),
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Affectation du résultat
- Renouvellement du mandat de trois membres du Conseil de Surveillance
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

63
[Signature]

Première Décision

Les Associés décident de supprimer la possibilité de désigner un Commissaire aux Comptes suppléant, la Société n'étant pas astreinte à en nommer ; l'Article 20 du Titre V – Commissaires aux Comptes - des statuts est modifié en conséquence :

TITRE V - COMMISSAIRES AUX COMPTES

ARTICLE 20 – COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Associés désignent, pour la durée, dans les conditions fixées par la loi, en particulier, en application de l'article L 823-1 du code de commerce et avec les missions fixées par la loi, un Commissaire aux Comptes.

Cette décision est adoptée.

Deuxième Décision

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuvent les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée.

Troisième Décision

Les Associés, sur proposition de la délibération écrite du Conseil de Surveillance en date du 15 juin 2021 décident d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte nette comptable de -64 832 488,50 € comme suit :

Perte de l'exercice :	-64 832 488,50 €
Report à nouveau antérieur avant affectation du résultat :	208 848 073,14 €
Constitue le potentiel distribuable :	144 015 584,64 €

Les Associés décident de ne pas procéder à une distribution de dividendes aux associés.

Les Associés décident d'affecter la perte de l'exercice 2020, soit la somme de - 64 832 488,50 € au report à nouveau.

Le report à nouveau passe ainsi de 208 848 073,14 € à 144 015 584,64 €.

La réserve légale reste inchangée à 58 784 618,77 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé que, pour les trois exercices précédents, les montants de dividendes mis en distribution ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action	Dividende total
2017	1,46 €	89 355 650,00 €
2018	0€	0 €
2019	0€	0 €

Cette décision est adoptée.

Quatrième Décision

Les mandats de membre du Conseil de Surveillance de Mesdames Isabelle Simon, Nathalie Ravilly et Monsieur Pascal Bouchiat arrivant à échéance, les Associés décident de les renouveler pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'à l'issue des décisions des Associés de 2024 statuant sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2023.

Cette décision est adoptée.

Cinquième Décision

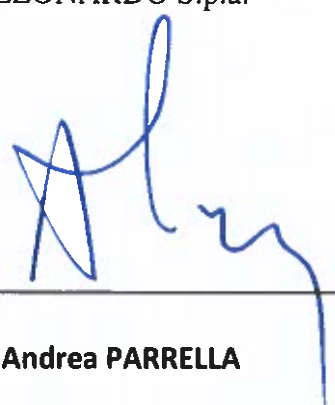
Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette décision est adoptée.

THALES S.A

LEONARDO S.p.a.

Pascal BOUCHIAT



Andrea PARRELLA

